

REGULATEUR DE VITESSE PAR ABSORPTION D'ENERGIE.1. OBJET.

Régulation automatique de la vitesse d'une turbine hydraulique ou de tout autre mode d'entraînement par absorption d'énergie au niveau du générateur électrique.

2. PRINCIPE GENERAL.

Le générateur, quand il est entraîné, est en permanence chargé par une batterie de résistances. Quand l'utilisateur prélève de l'énergie, la fréquence tend à chuter et le régulateur entre en jeu, en éliminant l'équivalent de puissance en résistances. Ainsi, le régulateur maintient une charge totale constante sur la génératrice.

De même, lors d'un changement des paramètres hydrauliques (débit ou hauteur de chute), on a variation de la vitesse de la turbine; dans ce cas, le régulateur ramène la machine à sa vitesse nominale en chargeant ou déchargeant la génératrice.

